

BARRAGE DE

Beni Amrane



L'aménagement de Béni Amrane est situé sur l'Oued Isser. L'aménagement fait parti de l'Isser-Keddara-Boudouaou-Alger. Il est destiné à satisfaire les besoins en eau potable du Grand Alger, ainsi que des villes se trouvant dans la zone de la Mitidja entre Alger et l'Oued Boudouaou.

Au site du barrage le bassin versant a une superficie de 3710 km², l'apport moyen annuel est de l'ordre de 414 hm³. Le barrage est situé dans une zone structurellement active. À la suite d'études sur la sismicité de la zone, une accélération du sol de 0,3 g, avec une fréquence d'une fois en 1000 ans, a été retenue. La conception du barrage a adopté des caractéristiques recommandées sur des barrages pouvant subir de fortes charges sismiques :

- Une crête large,
- Une revanche importante (distance entre le couronnement et la retenue normale)
- Des épaisseurs de filtres importantes.

Le barrage est un remblai zoné fondé sur les alluvions de l'oued. Il est composé d'un noyau argileux symétrique protégé en amont, en aval et au dessous par des filtres et bloqué par des recharges en enrochement. Une paroi moulée assure l'étanchéité des alluvions.

- Type : remblai zoné à noyau argileux
- Cote de la crête : 77.50 m
- Largeur en crête : 10 m
- Longueur : 460 m (avec évacuateur), 156 m

Hors évacuateur :

- Hauteur sur fondation : 39.5 m
- Largeur du noyau en crête : 4 m
- Largeur du noyau à l'assise : 30 m
- Pente du parement amont : 2H/1V
- Pente du parement aval : 1.8H/1V
- Capacité initiale de la retenue à RN : 15,6 hm³
- Crue de projet (10000 ans) : 20.000m³/s
- Crue de projet (100 ans) : 4.000 m³/s